

**Résumé du projet :** LE SESSAD PAI accompagne des enfants de 3 à 16 ans résidant à Paris. Il intervient dans les différents lieux de vie de l'enfant : à l'école, au domicile, en centre de loisirs. Outre cette action individualisée en direction de l'enfant et en soutien de ses parents, le SESSAD propose des groupes de socialisation par âge ou centres d'intérêts.

### Carte d'identité :

Création du service : 2003

Territoire : PARIS

Nombre de places : 30

Nombre de salariés : 22

Nom directeur : Mme CHAZEL

### Les principales modalités d'intervention :

Méthodes d'éducatrices structurées (TEACCH, ABA...). Utilisation des outils de communication de type Makaton, PECS...

Interventions :

- A l'école
- Au domicile
- Au SESSAD

En moyenne, 6 interventions par semaine.

### Modalités d'admission :

- Orientation MDPH
- Dossier / courrier
- Entretien Directeur
- Entretien Médecin
- Observation psychologue et éducateur
- Commission de décision d'admission
- Présentation et information des familles

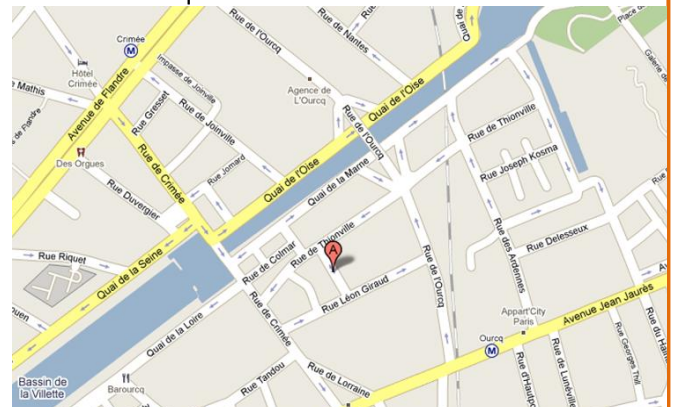
### Composition équipe :

- Directeur
- Secrétaire-Comptable
- Assistante sociale
- Médecin psychiatre
- Médecin
- Psychologues
- Orthophonistes
- Psychomotriciennes
- Professeur activités physiques adaptées
- Educateurs spécialisés
- Monitrice-éducatrice

### PLAN D'ACCES

Métro : ligne 5

Station : Ourcq ou Laumière



## **Le projet d'établissement**

Le SESSAD PAI accueille 30 enfants ayant reçu un diagnostic de TED ou d'autisme. Il couvre le Nord de Paris, en complément du SESSAD SAS qui accompagne les enfants du Sud de la ville.

L'équipe pluridisciplinaire du SESSAD PAI s'inspire des approches et méthodes éducatives connues. Elle s'informe des différentes recherches en cours afin de proposer à chaque enfant une prise en charge adaptée à ses besoins.

La mission du SESSAD vise à soutenir l'évolution de l'enfant en situation de handicap et à lui fournir des outils de compensation qui lui permettront d'optimiser sa relation à l'autre, ses modes de communication, son développement social, sa motricité et sa tonicité, ses apprentissages cognitifs.

Pour assurer à l'enfant ou à adolescent autiste ou atteint de trouble du développement et de la communication, l'éducation spécifique dont il a besoin avec une continuité dans le temps et dans un contexte social d'intégration, le service assurera l'accompagnement dans les différents champs disciplinaires que sont : les habiletés sociales, la vie quotidienne, les activités sportives et culturelles, la psychomotricité, l'orthophonie, les apprentissages cognitifs, l'accompagnement des partenaires, la guidance parentale.

Chaque enfant bénéficie d'un **projet éducatif et thérapeutique individualisé** évalué et réajusté chaque année. Celui-ci est élaboré par les professionnels en **collaboration avec la famille**. Ce projet est construit à partir des besoins repérés chez l'enfant et prend en compte ses appétences et ses difficultés. Il précise les axes de travail et les objectifs éducatifs et rééducatifs et les moyens qui seront employés pour les atteindre.

Le cadre des séances rééducatives se décline selon les modes individuel ou collectif (par le biais de groupes éducatifs, ou par le soutien individualisé au sein d'un collectif (ex : groupe-classe, club de loisirs...)).

Les interventions se déroulent, selon un emploi du temps défini par périodes scolaires, avec la préoccupation d'intervenir, de façon hebdomadaire, sur différents lieux afin de favoriser la transférabilité des apprentissages cognitifs et concrets abordés.

Les lieux d'intervention :

- les locaux du SESSAD : L'enfant peut bénéficier d'une séance de rééducation en face-à-face, il peut aussi participer à un atelier ou un groupe éducatif qui intègre plusieurs enfants.
- les lieux d'intégration sociale : Ils combinent les lieux de scolarisation de l'enfant et les lieux de vie et d'éveil social : Le rééducateur ou l'éducateur intervient en séance individuelle, ou participe à des activités collectives afin d'étayer les interactions sociales de l'enfant et de soutenir ses apprentissages pédagogiques en contexte.

Le domicile : Le SESSAD PAI assure une guidance parentale et agit en collaboration étroite avec les parents, véritables partenaires des divers spécialistes et milieux d'intégration. Le soutien à la famille est particulièrement important. Il se révèle indispensable dès l'âge précoce.

Nous intervenons de façon coordonnée au sein d'un réseau partenarial étendu qui rassemble différents interlocuteurs professionnels (institutionnels / libéraux) ou familiaux, impliqué par leur intervention directe ou indirecte auprès de l'enfant.